N°127 mars-avril 2021

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

ACTUALITÉS

DATES À RETENIR

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine
9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 29 mars 2021 à 20h30**

Bibliothèque
Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture
Mercredi : 14h-17h30
Vendredi : 15h30-17h30
Dimanche : 10h30 -11h30

Naissances

MARTIN Liz née le **11 février 2021**

Rédaction et impression :

Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir le saintjean.com par mail, merci de faire la demande à cette adresse :

communication@stjean-vilaine.fr

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro **(mai-juin)**, déposez-le à la Mairie ou envoyez-le par mail à :

communication@stjean-vilaine.fr au plus tard le **23 avril 2021**

Extrait des séances du Conseil Municipal du 18 janvier 2021

Devis de l'Atelier d'Ys concernant la modification du PLU

Une procédure de modification du PLU est nécessaire avant de pouvoir déposer le permis d'aménager pour le futur lotissement de la Touche. Dans ce cadre, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité le devis du cabinet d'Ys d'un montant de 3700 € H.T. pour l'élaboration et le suivi du dossier.

Devis du Cabinet Legendre pour relevé topographique lotissement de la Touche

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a accepté le devis du cabinet LEGENDRE d'un montant de 2735.00 € H.T concernant le relevé topographique de la zone du futur lotissement de la Touche.

Renouvellement du bail avec l'OGEC de Saint-Jean-Sur-Vilaine

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité le renouvellement du bail avec l'OGEC pour une durée de 9 ans pour un montant global de 8749.93 €/an reparti de la façon suivante :
Occupation école : 4000 €
Occupation restaurant scolaire : 2914.22 €
Occupation CLSH/garderie : 1835.71 €

Avis pour l'intégration de la commune de Pocé-les-Bois au sein du RIPAME de Châteaubourg

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité l'intégration de la commune de Pocé-les-Bois au sein du RIPAME de Châteaubourg et donné un avis favorable pour le pilotage du projet par la ville de Châteaubourg.

RIPAME : Approbation de l'avenant n°2 à la convention entre les communes du bassin de vie

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité l'avenant N°2 de la convention avec le RIPAME (Cf : 2021-01-06)

Renouvellement du contrat de capture et de gestion de la fourrière animale (SCAPA)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a accepté de renouveler pour une durée de 3 ans, le contrat de capture et de gestion de la fourrière animale avec la SCAPA pour un montant total de 1079,94 €.

Informations municipales et extra-municipales

Révision du PLU :

Réunion publique

La réunion publique avant arrêt du projet en Conseil Municipal est prévue le **lundi 22 mars** à la salle annexe des sports. Elle permettra de présenter aux habitants de la commune le projet politique (PADD) ainsi que sa traduction règlementaire. L'heure sera communiquée ultérieurement sur le site de la mairie et par voie de presse.

Pour répondre aux questions des habitants qui le souhaitent, une permanence sera également assurée par Madame Judeaux du Cabinet d'Ys le **vendredi 26 mars à la mairie de 9h00 à 12h00**. Les entretiens sont individuels, ouverts à tous et sans rendez-vous.

Pour tout renseignement :

02.99.00.32.55

urbanisme@stjean-vilaine.fr

Alerte chenille processionnaire du pin

Les conditions météorologiques de cette mi-février vont déclencher, dés les prochains jours, les premières descentes massives de chenilles processionnaires du pin.

Tout ramassage ou manipulation des chenilles est à proscrire sans équipement de protection adapté (masques, gants, lunettes) car le risque d'urtication sévère est majeur à ce stade de développement.

Il est actuellement trop tard pour entreprendre des mesures de lutte efficaces sur les chenilles dans leur phase de pleine mobilité. Le principe d'urgence le plus efficace consiste à utiliser un désherbeur thermique à gaz type chalumeau qui permet de neutraliser les chenilles au sol sans contact direct.

Il est important de limiter et baliser les accès aux zones à risques et d'informer les enfants sur les dangers encourus.

Dans la mesure du possible, les chiens et les chats doivent être isolés des zones de circulation et d'enfouissement aux abords des pins. En effet, les atteintes chez les animaux domestiques peuvent être extrêmement graves voire fatales.

Sur le domaine public, il est recommandé d'éviter la promenade des animaux domestiques aux abords des pins sylvestres, des pins noirs d'Autriche, des pins maritimes, des pins laricio, et quelques fois des cèdres.

En fonction de l'évolution des conditions météorologiques, ce phénomène dangereux peut durer jusque fin mars.

Incivilités sur la commune

Depuis quelques temps, des actes d'incivilité se multiplient sur la commune.

- Voitures garées sur la pelouse
- Crottes de chien non ramassées par leur propriétaire
- Dépôts sauvages en tout genre

La municipalité appelle à la responsabilité de tous pour que cessent les dérives sur la voie publique.

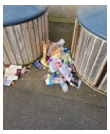

Le nouveau site de la commune est arrivé...

Vous pouvez dès à présent découvrir le nouveau site de la commune, plus moderne et plus fonctionnel.
N'hésitez pas à venir le visiter sur http://www.stjean-vilaine.fr.
Pour toutes les associations et entreprises qui souhaitent apparaître sur le site, merci de prendre contact par mail à l'adresse suivante : communication@stjean-vilaine.fr

ACTUALITÉS

Révertec : le réseau qui recycle l'énergie

Il recycle l'énergie perdue des entreprises pour chauffer les sociétés et collectivités voisines. Lui, c'est **Révertec** ! Situé à Vitré, il s'agit du premier réseau de chaleur français à redistribuer de l'énergie recyclée à hauteur de 86%.

Le SMICTOM SUD EST 35 a créé, en partenariat avec la société KERVALIS, ce nouveau réseau de Chaleur qui revêt un caractère très novateur. L'énergie distribuée par le réseau Révertec est composé de 86 % d'énergie renouvelable et de récupération issue du process industriel de la société Kervalis et du Centre de Valorisation énergétique des déchets de Vitré (CVED) qui traite vos ordures ménagères.

Concrètement, comment ça marche ?

Révertec est une installation publique au service de l'écologie industrielle locale. Il récupère l'énergie perdue par l'industriel Kervalis (chaleur issue de buées) et la redistribue comme chauffage auprès de 6 entreprises et établissements locaux : les serres de tomates TOMADA, la piscine du bocage, la cuisine centrale de Vitré, le siège administratif du SMICTOM, les entreprise Cooper Standard et BCM cosmétique. Ce type d'installation est une première en France. A ce titre, le réseau Révertec a reçu le label EcoRéseau de chaleur 2020 qui récompense les réseaux de chaleur exemplaires. Le circuit Vitréen s'est démarqué par ses performances sur 3 critères (environnemental, économique et social) et se place ainsi parmi les meilleurs réseaux de chaleur en termes d'innovation et de valorisation d'une énergie locale et renouvelable.

Distribution des sacs jaunes

Tout au long de l'année, le SMICTOM Sud-Est 35 distribue deux rouleaux de sacs jaunes aux habitants collectés en porte-à-porte.

Le calendrier de distribution pour l'année 2021 est disponible sur le site du SMICTOM. Pour le consulter, rendez-vous sur :

https://www.smictom-sudest35.fr/ rubrique « actualités »

Quelques bons gestes à retenir :

Pour réduire les arrêts de camion et ainsi diminuer les émissions de Co2, pensez à sortir votre sac jaune lorsqu'il est bien plein.

Vous déménagez ? Pensez à le déclarer auprès du SMICTOM !

En cas de changement d'adresse, pensez à vous signaler auprès du SMICTOM en complétant le formulaire disponible sur www.smictom-sudest35.fr rubrique « mes démarches en 1 clic ».

Le saviez-vous ? Tout ce que vous devez savoir sur votre service de collecte des déchets est disponible dans un espace dédié ! Rendez-vous sur le site du SMICTOM rubrique « mon espace : nouvel arrivant ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tri des emballages : non aux imbriqués !

C'est une habitude quotidienne, après utilisation les emballages doivent être jetés dans le sac jaune afin d'être recyclés. Pourtant, même si le tri est réalisé correctement, certains déchets imbriqués les uns dans les autres peuvent échapper au recyclage. Savez-vous que les déchets sont triés à la main sur un tapis roulant ? Aussi, une boite de conserve ou une bouteille en plastique placée dans une boite en carton, seront plus difficilement séparables lors du processus de tri des matières et risquent d'être mal recyclés.

Le bon geste à retenir : Si vous manquez de place dans le sac jaune, écrasez vos emballages, mais ne les emboitez pas !

Vitré Communauté

Accompagner les femmes dans leur projet professionnel

Module découverte des métiers animé par le CIDFF35

Session 2021

Lundi 21 mars - Mardi 23 mars

Lundi 29 mars - Mardi 30 mars

9h30 –12h30 et 13h30-16h30

Renseignements

Point accueil emploi

8 rue du Cheval Blanc

35130 La Guerche-de-Bretagne

Tel: 02.99.96.19.00

La route Adélie

La 25ème édition de « La Route Adélie de Vitré » aura lieu le **2 Avril 2021**.

19 équipes sont engagées soit 133 coureurs qui sillonneront le bocage vitréen.

Au programme de l'édition 2021 : départ à 13h15 rue de Brest, pour 6 grands tours de 21,1 kms et 8 tours de 8,9 kms soit 197,8 kms au total.

Pour connaître les horaires de passage :

https://routeadelievitre.com/horaires-de-passage/

Bibliothèque Municipale

Nouveautés mars-avril 2021

Echange MDIV

150 nouveaux livres à la bibliothèque

Le **19 mars**, la bibliothèque fera son échange annuel de 150 livres à la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine.

L'occasion pour tous les lecteurs de découvrir de nouveaux documentaires et romans aux rayons jeunesse et adulte.

Nouveaux magazines

A partir de mars, vous pourrez découvrir le nouveau magazine documentaire pour les 8-12 ans, Images Doc.

<u>Au sommaire</u> :

-Un grand thème traité en profondeur
-Une BD historique
-Un documentaire photo animalier
-Des expériences scientifiques à réaliser
-Des cartes avec des questions drôles pour des réponses savantes !

Et pour les adultes, à votre disposition à partir du mois d'avril, le **Psychologies magazine** !

La Grainothèque est de retour !

Échangez, partagez, plantez !

A partir du mois de mars, la bibliothèque remet en place sa grainothèque.

Vous pouvez venir déposer, échanger ou simplement récupérer des graines.

Des livres disponibles à l'emprunt sur les plantes et le jardinage seront également mis à votre disposition.

Renseignements :

bibliotheque@stjean-vilaine.fr

02.99.00.71.83

La parole aux Associations

APEL

SOIRÉE D'HIVER

Nouveau bureau 2020/2021

BUREAU

Présidente : Gaëlle DEGLOS
Vice-présidente : Emilie BOUTIN
Trésorière : Roseline COUVERT
Vice trésorière : Romy PFLIEGER
Secrétaire : Rozenn HEUDE
Vice-secrétaire : Maud BEAUFILS

MEMBRES

Sophie BARDOUX
Mélanie BENOIST
Benoit BOURGES
Samuel CARISSAN
Sylvie GAILLARD
Sandy LEBRETON
Sandra GERNIGON
Elodie MARTIN
Pauline PAILLARD
Rose-Marie TROLEY

UNC

L'association des anciens combattants de Saint-Jean-Sur-Vilaine déplore la disparition de Joseph PIERRE, membre actif de l'association et dépositaire de nombreuses médailles.

Ecole Sainte Elisabeth

Inscription scolaire à l'école Sainte Elisabeth pour l'année scolaire 2021-2022

Pour les parents dont leurs enfants feront leur première rentrée scolaire en septembre 2021 prochain (enfants nés en 2018) ou en janvier 2022 (enfants nés en 2019), pensez d'ores et déjà aux inscriptions à l'école Sainte Elisabeth de Saint-Jean-sur-Vilaine.

Les pré-inscriptions sont possibles dès maintenant par mail ou par téléphone.

Contact :

Vincent Launay

02.99.00.32.58

sainte.elisabeth.ecole@gmail.com

OGEC : nouvelle page facebook

Vous pourrez retrouver sur cette page le rôle de l'OGEC dans l'organisation de l'école, les différentes actions et évènements organisés ainsi que les menus de la cantine.

https://www.facebook.com/OgecSainteElisabeth

AEJI

L'année à l'accueil de loisirs commence bien! Les Noupiks (3-6 ans) et les Avares (7-11 ans) sont depuis début 2021 sur un lieu unique à l'accueil de loisirs.

Les Noupiks profitent au maximum de leur nouvelle salle de sieste. Mi-février nous avons eu la chance de profiter de la neige! Bien équipés, les enfants ont fait des batailles de boules de neiges, des bonhommes de neige...

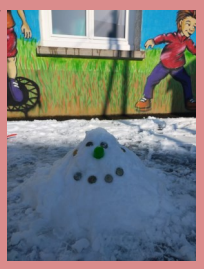

Pour les vacances d'hiver, l'accueil de loisirs transporte les enfants dans les contes et légendes d'Afrique. Pour les mercredis de mars-avril, ce seront les contes et légendes égyptiennes.

En février, les animateurs ont participé à une formation organisée par la CSF sur le thème des temps calmes. Formation animée par Hélène Cozannet, relaxologue.

Elle interviendra d'ailleurs sur deux mercredis en mars avec les Avares pour leur proposer des temps de relaxation. Les animateurs prendront le relais sur les autres mercredis pour proposer aux enfants un temps de relaxation et de repos après manger. Le moment de recharger les batteries pour poursuivre sur une après-midi ludique!

Les inscriptions sur les mercredis et les vacances sont toujours possibles.

Contact : **Marie Poirier** aejicsf@gmail.com